

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21074862

ile,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

15 JUIN 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0882 640 612

Nom

(en entier) : LE REBOND

(en abrégé) :

Forme légale : Association Sans But Lucratif

Adresse complète du siège : Rue Saint-Pierre 52 à 7700 Mouscron

Objet de l'acte : A. Modification du siège social et des statuts**B. Modification de de la composition du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale du 8 juin 2021 prend les décisions suivantes:

A. Modification du siège social et de l'objet social

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité des membres présents de transférer le siège de l'ASBL, à l'adresse suivante: Avenue des États-Unis n° 10 bte 13 à 7500 Tournai.

Elle décide par ailleurs de modifier l'article 3 de ses statuts dont la nouvelle version coordonnée devient la suivante:

Article 3 - L'association a pour but d'apporter une contribution au repositionnement socio-professionnel des personnes en recherche d'emploi et en transition professionnelle, en agissant sur l'ensemble des facteurs constituant des obstacles à l'accessibilité numérique. Elle poursuit ses activités sur le territoire de la Wallonie Picarde.

L'association se consacre ainsi notamment:

- à l'accès au numérique
- à la formation visant à enrayer la fracture numérique
- à outiller et actualiser les compétences numériques de ses bénéficiaires.

L'association peut poser tous les actes se rapportant directement ou indirectement à la réalisation de son but en ce compris des activités lucratives accessoires dont le produit sera toujours intégralement affecté à la réalisation dudit but non lucratif.

Elle peut également prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire ou complémentaire à son but.

B. Modification de la composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité des membres présent d'accepter la démission en qualité de membre de Benoît Brabant, Céline Verelst et Valérie Oosterlinck.

Elle accepte la démission en tant que membre et administrateur de Yasmine Benabderrahme, Marian Buski, et Gregory Maes.

Yasmine Benabderrahme démissionne de son mandat d'administrateur délégué à la gestion journalière.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

L'Assemblée Générale accueille à l'unanimité des membres présents, Mesdames Isabelle Barez et Nathalie De Clercq ainsi que Messieurs Yves-Alexandre Dumont et Pierre Lucas comme nouveaux membres de l'ASBL et nomme au titre d'administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Madame Isabelle Barez domiciliée à 7012 Flénu, Avenue du champ de Bataille n°379
- Madame Nathalie De Clercq domiciliée à 7620 Hollain, Rue de la Fontaine, 2/A
- Monsieur Yves-Alexandre Dumont domicilié 7540 Kain, Rue des déportés de Kain, 7
- Monsieur Pierre Lucas domicilié 7050 Jurbise. Chemin de Neufmaison, 6

Conseil d'Administration du 8 juin 2021

Le conseil d'administration nomme Pierre Lucas Président

Pierre Lucas
Président